

Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur la liste électorale

Il y a deux façons de vérifier votre inscription sur la liste

- Sur l'avis d'inscription envoyé par la poste;
- Sur notre site Web, à l'adresse www.elections.quebec/verifiez.

Votre nom n'y est pas ou vous constatez une erreur ?

Vous devez vous inscrire ou modifier votre inscription. Deux choix s'offrent à vous :

1. Du **12 au 29 septembre**, présentez-vous à l'adresse indiquée sur l'avis d'inscription envoyé par la poste. Vous devrez présenter une ou plusieurs pièces justificatives qui, ensemble, confirment votre **nom**, votre **date de naissance** et votre **adresse**. Les 23, 24, 27, 28 et 29 septembre, vous pourrez voter par la même occasion.
2. **Nouveauté** : jusqu'au **19 septembre** à 21 h, vous pouvez faire une **demande en ligne** pour modifier votre inscription ou vous inscrire à la liste électorale, à l'adresse www.elections.quebec/inscription.

N'attendez pas le 3 octobre

pour vous inscrire sur la liste,

il sera trop tard !

Pour en savoir plus

- Rendez-vous sur notre site Web, au www.elections.quebec ;
- Communiquez avec nous :
 - par téléphone, au **1 888 ÉLECTION** (1 888 353-2846) ;
 - par courriel, à l'adresse info@electionsquebec.qc.ca ;
 - par texto, au **868372** (VOTEQC) (des frais standards s'appliquent).



Tous les lieux où vous pouvez vous inscrire ou modifier votre inscription sur la liste électorale sont accessibles. Pour en savoir plus sur les critères d'accessibilité de chaque lieu, consultez le www.elections.quebec/ou-quand.

